



À quoi bon un armorial (du Jura)? : Menues réflexions sur l'héraldique, le grand public et les sciences humaines

Nicolas Vernot

► To cite this version:

Nicolas Vernot. À quoi bon un armorial (du Jura)? : Menues réflexions sur l'héraldique, le grand public et les sciences humaines. Archives héraldiques suisses, 2020, 134, pp.147-156. 10.5169/seals-880959 . hal-04259154

HAL Id: hal-04259154

<https://hal.science/hal-04259154>

Submitted on 26 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

À quoi bon un armorial (du Jura)? : Menues réflexions sur l'héraldique, le grand public et les sciences humaines

Autor(en): **Vernot, Nicolas**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum**

Band (Jahr): **134 (2020)**

PDF erstellt am: **25.10.2023**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-880959>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

À quoi bon un armorial (du Jura) ?

Menues réflexions sur l'héraldique, le grand public et les sciences humaines

NICOLAS VERNOT

Si l'on peut sans grand risque pronostiquer que l'annonce de la sortie, au printemps 2022, d'un *Armorial du Jura* sera accueillie comme une nouvelle digne d'intérêt par le lectorat de la présente revue, l'auteur de ces lignes, qui s'en est vu confier la rédaction par la Société jurassienne d'Émulation, sous les auspices des Archives cantonales du Jura, a été en tant que tel le témoin de diverses réactions suscitées par l'annonce de cette mise en chantier. Précisons d'emblée que ce projet couvre non seulement l'actuel canton du Jura, mais également les districts aujourd'hui intégrés aux cantons de Bâle-Campagne (Laufon) et de Berne (arrondissement administratif du Jura bernois), c'est-à-dire l'ensemble de ce qui constituait avant 1815 l'ancien Évêché de Bâle.

Certes, l'omniprésence de l'héraldique en Suisse et, en contexte jurassien, la perspective de se voir enfin doté, à l'instar des autres cantons de Suisse romande, d'un répertoire des armoiries familiales, laissent augurer d'un accueil favorable tant auprès de la population que des institutions. Néanmoins, des voix se sont également élevées pour questionner la pertinence d'une telle publication : certains, ayant probablement à l'esprit telle assiette peinte d'un goût incontestablement discutable, remettraient bien les armoiries au grenier, avec d'autres vieilleries un peu kitsch. Dans le monde académique également, l'intérêt scientifique de l'étude des armoiries n'est pas toujours évident. Ces doutes et objections, loin d'être à négliger, invitent en effet à s'interroger : quelle peut-être la pertinence de la publication d'un armorial au XXI^e siècle ?

Une attente du public ?

La parution de l'armorial va incontestablement répondre à une attente du grand public, bien au-delà du cercle des seuls spécialistes. En effet, la Suisse est le pays d'Europe qui compte, à ce jour, le plus fort pourcentage de familles dotées d'armoiries. Ce trait marquant de l'identité culturelle helvétique d'aujourd'hui est un phénomène ancien auquel n'échappe

pas l'ancien Évêché de Bâle, pourtant intégré à l'espace suisse en 1815 seulement. Au Moyen Âge comme à l'Époque moderne, les armoiries s'y déployaient partout : dans les lieux publics et l'espace domestique, sur les façades, le mobilier, les sceaux, les manuscrits, ainsi qu'une multitude d'objets de la vie courante (vaisselle, fers à gaufres...). L'usage des armoiries s'étend bien au-delà du cercle des nobles : notables locaux, relais du pouvoir, agents administratifs, prêtres et pasteurs, artisans, commerçants et paysans plus ou moins aisés se plaisent à décliner leur identité sous la forme d'écus aux couleurs vives et au graphisme enlevé.

Cette profusion a donné naissance à un mythe dont il serait intéressant de retracer l'histoire, mais qui ne paraît guère antérieur au XX^e siècle, et qui affirme – nous en avons été témoin – que toutes les familles suisses posséderaient des armoiries. Outre le fait que nulle part ailleurs qu'en Suisse les armoiries ne sont aussi abondantes dans le paysage, cette croyance s'enracine peut-être également dans la spécificité de la conception de la citoyenneté helvétique, constituée de l'imbrication de trois espaces légaux de référence, à savoir la localité dite d'origine, insérée dans un canton, lui-même intégré dans l'espace confédéral. Le fait que ces trois échelons successifs soient pourvus d'armoiries omniprésentes semble avoir pu inciter les familles à se reconnaître comme la cellule de base de l'édifice citoyen et, à ce titre, à considérer comme naturel de posséder elles aussi des armoiries, parachevant ainsi l'édifice national. Il est certain également que la notion de bourgeoisie, encore très présente, a joué un rôle dans la promotion de l'héraldique familiale : aujourd'hui encore, beaucoup tiennent pour normal que les familles bourgeoises d'un lieu aient des armoiries, surtout si leur bourgeoisie est ancienne, un fait illustré notamment par la place occupée par l'héraldique familiale sur les sites Internet de certaines localités.

Enfin, la croyance dans cette universalité des armoiries a été encouragée au XX^e siècle par tous ceux dont le métier était d'en vendre...

Fridolin, nommé par le P-E. secrétaire de la Maitrise des Eaux
et Forêts et secrétaire-greffier de la chambre des recrues



son sceau.

Fig. 1 – Fiche héraldique consacrée à Fridolin Badet, Fichier Armoiries jurassiennes, Archives cantonales du Jura, 36 J, Fonds André Rais (cliché de l'auteur).

Les années 1970 ont connu les riches heures des stands héraldiques présents dans les foires, où l'on pouvait « redécouvrir » les armoiries de sa famille. Certains artisans, honnêtes, ne s'aventuraient pas à des attributions arbitraires et assumaient des créations *ex nihilo* de bon aloi ; d'autres, moins consciencieux, n'ont pas hésité à vendre à leurs clients des armoiries puisées abusivement dans Rietstap, Siebmacher ou autres recueils sur la base d'une vague homonymie, et moyennant quelque discrète modification abusivement qualifiée de brisure... A elle seule, la multiplicité des stands (une demi-douzaine aux foires de Lausanne dans les années 1970) et l'abondance de la documentation mise alors à disposition du public pouvaient constituer de puissants arguments pour convaincre que tout un chacun pouvait prétendre à des armoiries anciennes...

Cela étant dit, s'il est faux d'affirmer que toutes les familles suisses possèdent des armoiries, la Suisse est le seul pays d'Europe où le développement d'une telle croyance a été possible, ce qui indique bien que l'héraldique participe, au même titre que le chalet, le chocolat ou l'horlogerie, d'un imaginaire culturel national parfaitement digne d'intérêt.

Quant au Jura, il ne manque ni d'armoiries, ni de recueils ! Le plus ancien, remontant au XV^e siècle, a été en partie repris complété par Auguste Quiquerez en 1871¹. Malheureusement, le manuscrit de cet érudit, incomplet et non exempt d'erreurs, a fait l'objet d'une publication quelque peu décevante sur le plan scientifique². Dès lors, où se tourner pour obtenir des informations fiables sur ses armoiries familiales ? En Suisse, ce sont les archives cantonales qui sont considérées comme l'institution la plus crédible et légitime pour renseigner les familles sur ce point. Mais du fait de son histoire mouvementée, le Jura, dernier né des cantons helvétiques, connaît une situation particulière. L'ancien Évêché de Bâle ayant été

¹ Il s'agit du *Livre des fiefs de l'évêque de Bâle*, rédigé dans les années 1440, et actuellement conservé aux Archives du Bade-Wurtemberg (*Generallandesarchiv Karlsruhe*) sous la cote Hfk-Hs, Nr. 133. Il existe deux manuscrits de l'*Armorial de l'ancien Évêché de Bâle* de la main d'Auguste Quiquerez, l'un conservé aux Archives d'État de Berne (AEB DQ 929), l'autre à la Bibliothèque universitaire de Bâle (UB Mscr. H. 1. 25).

² Auguste Quiquerez, *Armorial de l'Évêché de Bâle*, transcription assurée par Marcelle-France Reymond, Milena Hrdina et Joseph Hanhart, Neuchâtel, éd. Heuwinkel, 1984, 197 p.

bernois de 1815 à 1979, un nombre non négligeable d'armoiries familiales jurassiennes se trouvent incluses dans le fichier d'héraldique conservé par le canton de Berne. Bien qu'il rende de réels services, ce fichier demeure malgré tout très lacunaire, tant sur le nombre de familles concernées que sur l'étendue des informations délivrées.

Dans l'actuel canton du Jura, jusqu'à présent, deux institutions reçoivent régulièrement des demandes concernant les armoiries familiales locales. Il s'agit d'une part du Musée jurassien d'Art et d'Histoire, à Delémont, car cette institution conserve les armoriaux manuscrits d'Arthur Daucourt (1849–1926). En dépit de leur valeur scientifique discutable, ces compilations d'armoiries peintes, faciles d'accès, ont été la source de nombreuses armoiries jurassiennes aujourd'hui en usage (fig. 2). D'autre part, les archives cantonales sont elles aussi régulièrement sollicitées à ce sujet, non seulement parce qu'elles sont considérées comme disposant d'une expertise légitime sur les questions d'héraldique, mais également parce qu'elles conservent le fichier d'armoiries familiales constitué par André Rais.

Dès 1916, la Société jurassienne d'Émulation émettait le souhait de publier un armorial jurassien, projet repris avec vigueur dans les années 1940 par André Rais (1907–1979), conservateur du Musée jurassien à Delémont (1932–1970) et des Archives de l'ancien Évêché de Bâle de 1945 à 1972. Pendant trois décennies, il mit sur fiches toutes les armoiries qu'il rencontrait dans les recueils manuscrits et imprimés, mais aussi – et surtout – dans les archives, les musées, sur le bâti et les objets... Le monumental fichier obtenu contenait entre 12 000 et 15 000 fiches, contenant des informations extrêmement précises, mais de qualité inégale : certaines sont munies de photographies d'excellente qualité, d'autant plus remarquable quand on sait la difficulté qu'il peut y avoir à saisir, par exemple, le détail des sceaux (fig. 3) ; mais dans d'autres cas, il faut se contenter de croquis ou de relevés plus ou moins hâtifs, voire d'un simple renvoi ; en revanche, toutes les fiches sont très précisément sourcées, si bien qu'il est plus juste de considérer le fichier Rais non pas tant comme un armorial que comme un extraordinaire *index* armorial.

De 2016 à 2019, l'auteur de ces lignes a procédé au tri, reclassement et inventaire des fiches, désormais ventilées dans plus de 4500 dossiers, au contenu en grande partie inédit. À l'instar de la plupart des autres cantons, le Jura possède désormais un fichier d'héraldique

consultable³. Toutefois, même correctement classé et inventorié, le fichier Rais demeure difficile à appréhender : outre les imprécisions qui viennent d'être citées, ajoutons que meubles et patronymes n'ont pas toujours été correctement identifiés ou reportés, et que certaines fiches renvoient à des sources peu fiables : aux côtés des informations tirées d'archives authentiques ou de recueils solides figurent des attributions peu scrupuleuses, fournies par des héraldistes davantage soucieux de gain que d'authenticité historique. Au Jura comme ailleurs en Suisse, une importante proportion de familles porte aujourd'hui, en toute bonne foi, des armoiries en réalité empruntées à des familles homonymes étrangères, établies dans des régions pour lesquelles des armoriaux avaient déjà été publiés : cantons suisses, Franche-Comté, Alsace, etc.

Néanmoins, les indications conférées par le fichier Rais, sous réserve d'une vérification scrupuleuse des armoiries au cas par cas, constituent une base solide pour la confection de cet armorial attendu depuis plus de cent ans désormais⁴. Sa publication, déclinée sous la forme d'une publication papier éditée par la Société jurassienne d'Émulation et d'une mise en ligne sur le site des Archives cantonales du Jura devrait permettre, pour reprendre la belle formule de l'ethnologue comtois l'abbé Jean Garneret, de « rendre au peuple son butin ». Par ailleurs, dans un domaine où la recherche évolue rapidement, l'intérêt d'une telle publication pour les sciences humaines mérite sans doute d'être souligné.

Quel intérêt pour les sciences humaines ?

De longue date – cette revue en témoigne –, les historiens et historiens de l'art connaissent l'utilité de l'héraldique pour préciser l'histoire des objets ou des édifices : la présence d'armoiries permet non seulement d'identifier des commanditaires, mais parfois de proposer des datations extrêmement fines, notamment lorsque plusieurs écus coexistent sur un même ensemble. De plus, ces armoiries sont souvent apposées dans un but précis : à ce titre, elles font donc partie intégrante non seulement du décor, mais également du discours formulé par le commanditaire de l'œuvre.

³ Cet inventaire sera mis en ligne sur le site des Archives cantonales en 2022.

⁴ Aucun inventaire n'atteignant jamais une exhaustivité totale, les lecteurs qui auraient accès à des informations inédites ou peu connues sur des armoiries portées dans l'ancien Évêché de Bâle avant 1815 sont invitées à contacter l'auteur.

À ce titre, l'élaboration de l'armorial jurassien contribuera incontestablement à une meilleure compréhension du patrimoine local, notamment dans des domaines peu explorés jusqu'à présent. Ainsi, la collégiale romane de Saint-Ursanne a fait en 1622 l'objet d'un ambitieux programme peint qui a jusqu'à présent peu retenu l'attention des chercheurs, en raison non seulement de son caractère tardif et de son mauvais état de conservation, mais également parce que le thème héraldique, prépondérant, fait appel à des armoiries locales pour la plupart méconnues. Aussi l'identification des écus peints devrait-elle permettre une meilleure compréhension de ce décor. Muni d'une table héraldique classée par figures, cet armorial est donc appelé à rendre service aux historiens et historiens de l'art, ainsi qu'aux professionnels du patrimoine et, plus largement, à tous ceux qui se soucient de le mettre en valeur, notamment auprès du grand public.

Les travaux initiés en France par Michel Pastoureau voici près d'un demi-siècle ont démontré tout l'intérêt des armoiries comme source de l'histoire des mentalités. Cette approche socio-culturaliste a bénéficié, plus récemment encore, des nouveaux développements que connaît l'anthropologie des images⁵. Même si c'est surtout l'héraldique médiévale qui a bénéficié de ces approches renouvelées, la période moderne commence enfin à en bénéficier elle aussi, comme en témoigne notamment la tenue récente, à Anvers, d'un colloque sur les hiérarchies héraldiques⁶.

Ces approches suggèrent que les armoiries ne sont pas des gadgets accessoires, bien au contraire. Pour illustrer leur importance, osons une analogie un peu simpliste, mais commode pour éclairer notre propos : de la même manière que la circulation routière n'est pas simplement déterminée par l'interaction entre des conducteurs et les types de véhicule et d'infrastructures en présence, mais également par une signalétique, aucune société ne peut fonctionner sans signes. Les armoiries, à ce titre, participent intimement du fonctionnement des sociétés en

contribuant à l'élaboration, à la définition et à la représentation des identités individuelles, familiales et collectives, dessinant ainsi des solidarités et des hiérarchies... Pour reprendre un terme cher aux anthropologues des images, elles sont *performatives*, en ce sens qu'elles agissent sur le réel en influant sur les comportements de ceux qui les voient.

Armoiries permanentes, éphémères et mutantes

Ainsi, l'examen du paysage héraldique jurassien suggère qu'il convient de nuancer fortement la notion d'héraldique familiale, tant sont nombreuses les armoiries personnelles. En réalité, deux dynamiques semblent à l'œuvre : l'une, diachronique, privilégie la transmission héréditaire pluriséculaire d'emblèmes dont l'immuabilité sert tout particulièrement à exprimer la légitimité de l'autorité de la noblesse, dont le fondement est le lignage. La continuité héraldique exprime parfaitement cette association entre prestige, sang et ancienneté. L'autre, diachronique, met à profit la souplesse et l'adaptabilité des armoiries pour situer des individus et des familles les uns par rapport aux autres, au même moment. Ainsi, dans telle famille, le père, tanneur, arbore les raclours propres à son métier, ce qui lui permet de donner à voir son agrégation à un corps de métier dont il est souvent un membre éminent ; devenu notaire, son fils adopte une nouvelle composition effaçant toute allusion à l'artisanat exercé par le père : le souci de promotion sociale l'emporte sur les considérations dynastiques.

Cette approche permet de rendre compte de l'existence simultanée, en un même espace, d'armoiries aux durées de vie fort différentes : à côté de celles qui existent depuis des siècles, coexistent d'autres qui ne survivront pas au décès de leur porteur. Entre permanent et éphémère, toute une série de formules intermédiaires peuvent se déployer : les armoiries sont en effet également susceptibles de muter régulièrement pour mieux répondre aux attentes de leurs porteurs.

Qui est le premier ?

Le recours aux sources permet de démentir l'idée selon laquelle toutes les familles auraient possédé des armoiries. En l'état actuel de notre connaissance, dans l'ancien Évêché de Bâle, les plus anciennes armoiries non nobles semblent apparaître au XV^e siècle. L'usage d'armoiries par les roturiers ne cessera de se développer, de manière continue, jusqu'au XVIII^e siècle, en

⁵ On se fera une bonne idée des progrès de la recherche en ce domaine en consultant notamment le blog *Heraldica Nova*, dirigé par le professeur Torsten Hiltmann : <https://heraldica.hypotheses.org/>

⁶ Colloque de l'Académie internationale d'héraldique organisé par Luc Duerloo et Steven Thiry, *Heraldic Hierarchies : Identities, Status and State Intervention in Early Modern Heraldry*, université d'Anvers, 18–20 septembre 2019, au programme consultable ici : <https://www.uantwerpen.be/en/conferences/heraldic-hierarchies/>

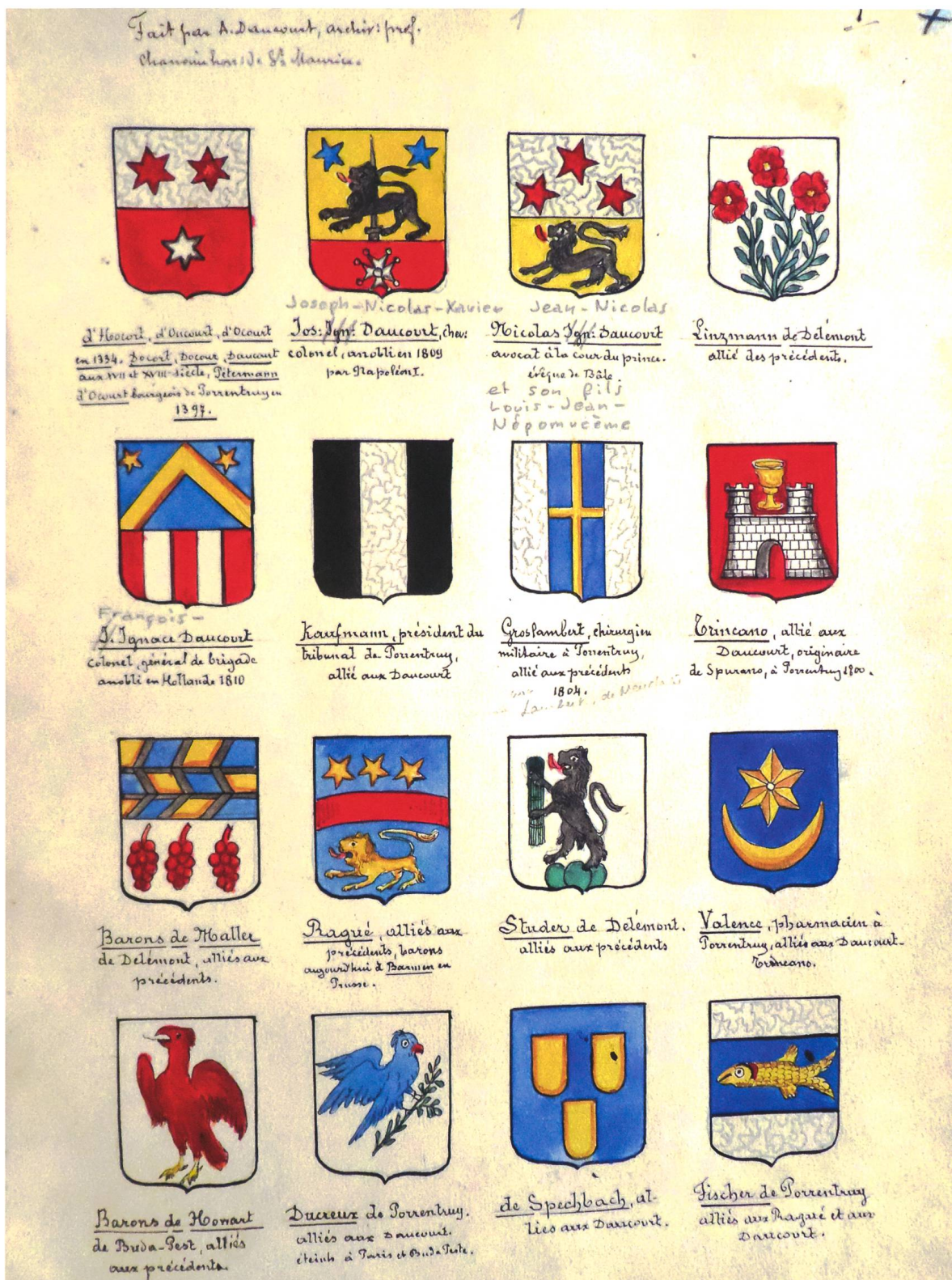


Fig. 2 – Arthur Daucourt, *Armorial du Jura*, Musée jurassien d'Art et d'Histoire, Ms. n° 71, p. 7 (cliché de l'auteur).

ville comme à la campagne, avec d'importantes variations d'une localité à l'autre : certains rares villages ignorent les armoiries roturières, alors qu'elles sont assez nombreuses dans d'autre où, à l'évidence, des phénomènes d'imitation et de compétition sociale sont à l'œuvre. Mais

à la campagne comme probablement en ville, les effectifs des porteurs d'armoiries semblent partout minoritaires par rapport à ceux qui en sont dépourvus.

Généralement, l'adoption d'armoiries résulte d'une décision individuelle, peut-être parfois

concertée dans le cadre d'un cercle familial restreint, opéré par des personnes soucieuses d'affirmer une certaine prééminence sociale au sein de leur communauté : laboureurs, marchands et artisans aisés, notaires, meuniers, aubergistes, chirurgiens... Cette tendance n'est toutefois pas une règle absolue : ainsi, un artisan pauvre peut avoir besoin d'un cachet pour marquer sa production, alors que tel prospère laboureur n'en verra pas la nécessité.

Bien souvent, les choix emblématiques opérés explicitent l'accès à la notabilité : si les marques de maisons sont quasiment absentes, on retrouve, comme ailleurs en Suisse romande, une profusion de socs de charrue, de roues de moulins, d'outils d'artisans, de marques de marchands, volontiers agrémentés d'accessoires tels qu'étoiles ou initiales... Dans certains cas, les emblèmes choisis ne sont pas explicites – du moins à nos yeux – mais font appel à une culture symbolique propre à chaque métier : c'est ainsi que le griffon, gardien par excellence, peut identifier le serrurier et le pélican, qui se saigne pour ses petits, le chirurgien... Les armoiries se révèlent alors des sources précieuses pour aborder la culture non seulement matérielle mais aussi symbolique de ces professions. Il faut toutefois bien admettre que certaines allusions nous échappent.

Mais tous ceux qui souhaitent faire usage d'un sceau armorié n'ont pas nécessairement les moyens de commander des armoiries personnalisées auprès d'un graveur... Aussi n'est-il pas rare d'observer, notamment à la campagne, que l'histoire héraldique d'une famille est inaugurée par l'acquisition d'un cachet d'occasion, parfois simplement personnalisé par l'ajout plus ou moins habile des initiales du nouveau propriétaire. Par leur caractère répétitif, certains cachets semblent même avoir été réalisés à l'avance, presque en série⁷. Ainsi peuvent s'expliquer ces sceaux très semblables, d'un lieu à l'autre, répétant dans des écus stéréotypés des meubles génériques tels que flèches, cœurs, pommes de pins ou feuilles diverses, étoiles ou croissants...

Si la famille demeure dans une notabilité modeste ou périlite, le maintien des armoiries se confond alors avec l'usage de la même matrice par les héritiers ; il ne s'agit alors pas tant d'hérédité des armoiries que de la transmission matérielle d'une matrice héritée. Mais

si la famille poursuit son ascension sociale, alors c'est une véritable épopée emblématique qui peut s'engager...

Armoiries et trajectoires sociales

La grande précision des relevés effectués par André Rais permet de lister les emblèmes successifs dont une famille, voire un simple individu, a fait usage, et de mettre en relation les évolutions perceptibles avec le parcours social. Il devient alors possible de rédiger de véritables « biographies héraldiques » sur plusieurs générations, riches d'enseignements...

Ainsi, on constate que les familles où individus qui s'extrait de la paysannerie ou de l'artisanat pour accéder au notariat ainsi qu'à d'autres responsabilités administratives ont tendance à modifier ou abandonner les armoiries héritées. Certains procèdent à de discrètes mutations : ainsi le soc de charrue des Chiffelle adopte-t-il subtilement la silhouette d'un fer de lance bien plus aristocratique. Ailleurs, la rupture est plus brutale. Les armoiries renvoyant trop explicitement aux « arts mécaniques » sont purement et simplement abandonnées, au profit de compositions intégrant par exemple des motifs floraux tels que le lys (très prisé des notaires pour des raisons qui restent à éclaircir), ainsi que la rose et le trèfle. Certains animaux jouent également le rôle d'« étapes emblématiques » : c'est ainsi que la cigogne est particulièrement prisée des apothicaires, tout comme l'est la grue, symbole de vigilance, auprès de certains agents du prince. Enfin, certains n'hésitent pas à s'approprier les armoiries d'une famille noble afin de suggérer une parenté... fictive. En général, la stabilité arrive avec l'anoblissement en bonne et due forme : les familles ainsi distinguées vont désormais aligner leurs usages héraldiques sur ceux de l'aristocratie, et veiller scrupuleusement à la transmission héréditaire des armoiries qui leur ont été concédées par tel ou tel souverain.

Cette tendance générale n'est toutefois jamais absolue. L'adoption par un meunier d'une roue de moulin comme meuble héraldique ne peut qu'être encouragée par le fait que de vieilles familles nobles font elles aussi usages d'armoiries similaires, à l'image des von Mülinen. D'autres vont calquer leurs armes sur certaines qu'ils ont vues, simplement parce qu'elles leur paraissent prestigieuses, réussies, ou simplement agréables à l'œil. Ailleurs, c'est le graveur qui privilégie tel type de composition dans les cachets qu'il fournit à ses clients... Ces phénomènes d'imitation influent de manière non négligeable sur la composition des armoiries.

⁷ Ce phénomène avait déjà été décelé, au Moyen Âge, par Michel Pastoureau, *Traité d'héraldique*, Paris, Picard, 1979, p. 52.

En outre, certains jouent avec les codes : tel marchand surmonte son écu d'un heaume chevaleresque qui paraît revendiquer une appartenance à la noblesse, aussitôt démentie par le fait que le cimier qui le surmonte n'est autre... qu'une marque de marchand ! De même, certains membres de la basoche, promus notaires et arpenteurs officiels d'une cité, abandonnent les armoiries très orthodoxes dont ils avaient fait usage jusqu'alors pour les remplacer par des écus certes timbrés de couronnes nobiliaires, mais qui, chargés de compas, de règles et de plumes, consacrent la reconnaissance dont leurs compétences ont fait l'objet...

De même, dans le clergé, les attitudes vis-à-vis des armoiries diffèrent : certains prêtres renoncent à leurs armoiries familiales pour les remplacer par un calice, donnant ainsi à voir la primauté de l'Église sur toute autre type de solidarité. D'autres restent fidèles aux armes paternelles, mais remplacent le heaume qui les timbraient par un calice... Et que dire enfin du prêtre Werner, qui commande un sceau à la gravure extrêmement soignée, dont les armoiries créées pour l'occasion sont à la fois parlantes et édifiantes, puisqu'on y voit un *ver* sur un champ *noir* aux allures de *memento mori*...

Autre surprise : les sources révèlent qu'à Porrentruy, un certain nombre de femmes ont elles aussi commandité des sceaux héraldiques, personnalisés à leurs initiales. Si la sigillographie des femmes de pouvoir suscite de plus en plus de travaux, comment expliquer ce goût du sceau armorié chez des femmes qui n'exercent aucune responsabilité politique ?

Faire parler les armes

Les armoiries parlantes sont celles dont le contenu est inspiré par les sonorités contenues dans le nom du porteur. Ici comme ailleurs, elles abondent et ne s'encombrent pas de considérations étymologiques. Ainsi, c'est un simple rapprochement phonétique qui a amené la famille Chay à s'armer d'un *chat*, les Basuel d'un *basilic*, les Bereux de quatre vergettes figurant des *barreaux*, les Charmillot d'une haie de *charmille* (fig. 3)... Le choix d'une roue de moulin par les Monnier vient troubler l'interprétation de ce meuble, qui peut en effet désigner soit, comme on l'a vu, un meunier, soit, comme ici, le porteur d'un patronyme évoquant cette profession, quand bien même elle n'est plus exercée depuis plusieurs générations...

Dans certains cas, le recours aux armoiries parlantes vise à détourner le sens d'un patronyme prêtant à la moquerie. Ainsi, la famille



Fig. 3 – Sceau de Jean Jacques Bernard Charmillot, curé de Charmoille, 4 juillet 1749, Archives de l'ancien Évêché de Bâle, B 183/17–10 (cliché de l'auteur).

Plumey est consciente que son nom peut évoquer familièrement le dindon de la farce, *plumé* ayant dès cette époque le sens de « dupé »... Pour détourner les railleries, le prêtre Mathieu Plumey opte pour un écu chargé d'une plume et d'un registre, suggérant ainsi qu'un plumé est un homme qui manie la *plume*, et donc un lettré, tandis qu'un autre prêtre de la famille adopte des armoiries arborant trois vols dans un écu soutenu par deux lions, imitation manifeste des armoiries de la vieille famille de Watteville, suggérant ainsi un noble plumage...

Le choix de la langue de référence mérite d'être considéré. Si la raison d'être du canard héraldique des Beuret est accessible aux plus humbles dans la mesure où, en patois ajolot, *boéret* désigne ce volatile, tel n'est pas le cas des armoiries des Jacolet. En effet, seuls ceux qui ont une connaissance du latin peuvent établir un rapprochement entre la flèche de l'écu et le mot latin qui désigne cette arme, *jaculum*. Ce trait trace une limite entre les détenteurs d'un savoir élitare et ceux qui n'y ont pas accès.

Dans un État où l'aristocratie, à commencer par le Prince-évêque, est germanophone et porte des noms allemands, il paraît significatif que certains détenteurs de patronymes romands aient conçu des armoiries parlantes fondées sur des rapprochements phonétiques avec la langue de Goethe. Ainsi, tel Choffat, dont le nom est parfois orthographié *Schoffa*, s'arme d'un mouton (allemand *Schaf*) et un Baume d'un arbre (allemand *Baum*). On rencontre une paire de croissants dans les armes des Monnin (alle-



Fig. 4 – Armoiries de François Sigismond Joseph, comte de Wicka, *Liber Vitae* du Chapitre de la cathédrale de Bâle, f° 128 v°, Musée jurassien d'Art et d'Histoire à Delémont (photographie www.e-codices.ch).

mand *Mond* : « lune »), portés à six exemplaires dans les armes du notaire Simon, ces six lunes (allemand *sechs Monde*) permettant un rapprochement phonétique avec la forme allemande du patronyme, *Sigmund*. De tels exemples paraissent *illustrer* la volonté de s'intégrer aux élites germanophones du pays.

Au-delà des stratégies de promotion sociale que révèlent ces cas, l'étude des armoiries, dans un territoire en situation de diglossie, permet de documenter les influences culturelles respectives romandes et germaniques à l'aide de sources autres que linguistiques. Ainsi, l'émblématique professionnelle des artisans de Porrentruy appartient clairement aux standards propres à l'aire germanique, telle qu'on l'observe en Alsace, en Allemagne ou en Suisse allemande, ainsi qu'à Montbéliard, autre cité en situation de diglossie⁸. Le fait que sur le plan commercial, Porrentruy soit intégrée à de grands réseaux dominés par des villes germaniques, notamment Bâle, y est sans doute pour quelque chose. En revanche, le graphisme des astres vient nuancer ce tableau : les croissants de lune ne sont pas systématiquement figurés sous des traits humains comme on le voit d'ordinaire dans les contrées germaniques aux XVII^e et XVIII^e siècles : les croissants simples, considérés comme plus spécifiquement français, sont également présents. De même, si l'on admet généralement, pour la même époque, que les étoiles à six rais sont davantage germaniques que celles à cinq rais, plutôt perçues comme françaises, comme on le constate en comparant les registres comtois et alsaciens de l'*Armorial général* de 1696, on constate que la situation

dans l'ancien Évêché est loin d'être nettement tranchée. L'héraldique, en ce sens, apporte une contribution originale à la compréhension des influences culturelles dans un espace qui constitue une terre de transition entre romanité et germanité. Sans prétendre à une quelconque exhaustivité, les quelques pistes d'interprétation qui viennent d'être évoquées suggèrent, croyons-nous, un certain nombre de potentialités prometteuses en matière de recherche en sciences humaines.

Pour finir, il serait dommage de clore ces lignes sans évoquer le puissant attrait esthétique de l'héraldique et des supports armoriés. Le fonds Rais souligne notamment l'extrême richesse iconographique et artistiques des sceaux modernes, traditionnellement délaissés par les héraldistes. Il faut prendre le temps de s'émerveiller devant les trouvailles graphiques et la virtuosité des artisans pour découvrir des détails inattendus, dont le foisonnement et l'inventivité n'ont rien à envier à certaines marges de manuscrits médiévaux... qui a vu que dans les armoiries des Hennet, le coq détient une bague, et que sur le sceau d'un Rebetez, l'écu est discrètement soutenu par une chouette tenant une plume dans son bec ? L'héraldique ouvre un espace onirique dans lequel on voit des lions d'azur s'élancer vers les étoiles, sous le regard d'aigles bicéphales en champ d'or (fig. 4). Dans un monde contemporain où les êtres humains sont identifiés par des chiffres et des codes informatiques, les armoiries invitent à réenchanter un quotidien qui en a bien besoin. Inviter au rêve, ce n'est sans doute pas le moindre des intérêts de la publication d'un armorial...

⁸ Pour s'en convaincre, il suffira de confronter les sceaux jurassiens aux emblèmes publiés dans les études suivantes : Christine Muller, *Emblèmes de métiers en Alsace*, Strasbourg, Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, 2016, vol. I : de « Agriculteur » à « Maréchal-ferrant », 160 p ; Julien Mauveaux, *Armorial du Comté de Montbéliard et des seigneuries en dépendant*, Montbéliard, Société anonyme d'impression montbéliardaise, 1913, 328 p. ; Charles Haudot, *Répertoire de quelques métiers à travers les sceaux de corporation dans les limites des frontières du Saint Empire Romain Germanique du XV^e au XIX^e siècle*, *Cahiers d'héraldique et sigillographie*, octobre 1988, n° 2, p. 1–9.

Was bringt ein Wappenbuch (aus dem Jura)? Einige Gedanken zur Heraldik, der breiten Öffentlichkeit und den Geisteswissenschaften

Der Autor, seit mehreren Jahren daran tätig, erläutert die Umstände zur Erstellung eines Wappenbuchs der jurassischen Familien, mit dessen Ausarbeitung er von der *Société jurassienne d'Émulation* unter der Schirmherrschaft des jurassischen Kantonsarchivs betraut wurde. Dieses Projekt umfasst nicht nur den heutigen Kanton Jura, sondern auch die heute zu den Kantonen Basel-Landschaft (Laufen) und Bern (Verwaltungsbezirk des Berner Jura) gehörenden Bezirke, also das gesamte ehemalige Bistum Basel vor 1815. Die Überlegungen des Autors zur Heraldik in der Schweiz, insbesondere zur Heraldik der Familien, die in ihrer Größenordnung mit anderen Ländern nicht vergleichbar ist, bewegen sich nur scheinbar ausserhalb des Rahmens seiner Arbeit, da sie ihm tatsächlich die Möglichkeit geben, dieses Projekt in einem viel breiteren Kontext zu verankern: die Erwartungen der Öffentlichkeit, das Interesse an den Humanwissenschaften, der Charakter der Wappen – dauerhafte, kurzlebige oder mutierende –, ihre Bedeutung und Entwicklung in direktem und engem Zusammenhang mit der sozialen Entwicklung ihrer Träger, die Rolle und Bedeutung der «sprechenden» Wappen.

Die Mitglieder der Schweizerischen Heraldischen Gesellschaft können sich über die für das Frühjahr 2022 angekündigte Veröffentlichung eines Jura-umfassenden Wappenbuchs freuen. Seine Publikation in Papierform wird von der *Société jurassienne d'Émulation* herausgegeben, während seine Online-Publikation auf der Website des jurassischen Kantonsarchivs zugänglich sein wird. Diese Arbeit wird eine eklatante Lücke füllen, da die anderen Kantone der Westschweiz seit langem ein Wappenbuch für die Heraldik ihres Territoriums besitzen. (Gaëtan Cassina, Übers. Rolf Kälin)